VOREPPE émoi

Magazine d'information municipale

Novembre 2021 n° 178

Samedi 27 et dimanche 28 novembre c'est le marché de Noël !

Actu
De l'herbe pour nos cimetières

Dossier
Les agents municipaux à votre service

Portrait
Les baliseurs de Corepha nous montrent la voie

www.voreppe.fr

PHOTO DU MOIS

Clôture en beauté pour les 50 ans de Corepha : environ 80 personnes se sont retrouvées le temps d'une balade patrimoniale commentée, jouée et chantée à la lueur des flambeaux dans les rues du centre bourg. Des lectures d'Horizon vagabonds, des commentaires de Paul Girard et des contes des Griotes ont régalé les marcheurs d'un soir, entre culture et enchantement.

#ÉDITO

NOS AGENTS MUNICIPAUX MÉRITENT RESPECT ET RECONNAISSANCE

Vous avez entre les mains le nouveau *Voreppe émoi*.

La maquette de votre magazine municipal a été repensée en tenant compte des observations que vous avez formulées lors de l'enquête réalisée en mars dernier.

Le résultat est un *Voreppe émoi* plus moderne qui a l'ambition de vous apporter des informations plus nombreuses, plus variées, sur les projets, les services et la vie locale, plus claires et plus visibles. Une large place est faite à la photo, les textes sont plus courts et plus attractifs.

Cette nouvelle maquette a été réalisée entièrement en interne par le service communication. Il conclut un gros travail de rationalisation dans la fabrication du magazine mené depuis plusieurs mois, avec la ré-internalisation de l'impression et la mise en place des points de dépôt dans nos commerces.

Avec le lancement le mois dernier de notre application pour smartphone, que je vous invite à télécharger pour être informés en temps réel des informations municipales, et l'arrivée prochaine de 4 nouveaux panneaux d'information électroniques graphiques et en couleurs – dont un nouveau panneau au Chevalon – la communication municipale a pris le virage de la modernité pour vous apporter le meilleur service possible.

Ce meilleur service possible, c'est ce que vous apportent les 208 agents municipaux, représentant plus de 30 métiers différents, qui travaillent au quotidien, dans nos équipements, en Mairie ou sur le terrain, auprès des Voreppins.

Tout au long de l'année, ils accomplissent leurs nombreuses et diverses missions avec compétence et une grande conscience professionnelle, parfois dans des contextes ou des environnements complexes ou difficiles.

> « CE SONT 208 AGENTS REPRÉSENTANT PLUS DE 30 MÉTIERS DIFFÉRENTS QUI EXERCENT LEURS MISSIONS AU SERVICE DES VOREPPINS »

Pour cela, pour leur sens du service public, ils méritent en retour le respect et la reconnaissance de nos concitoyens.

Bien sûr, il peut y avoir parfois des dysfonctionnements dans la mise en œuvre de certains services. La perfection n'existe pas et cela arrive dans toute organisation. Mais chercher à les corriger est ce qui nous fait tous progresser, collectivement.

Prenez soin de vous et de vos proches, continuez de respecter les gestes barrière et vaccinez-vous.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

Rétro / p 4 et 5

Actus / p 6 à 12

Dossier / p 12 à 13

Quartiers / p 14 à 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23

Bon anniversaire Festival ciné jeune !
Le festival Ciné Jeune a fêté cette année ses 20 ans. Le traditionnel rendez-vous cinématographique des jeunes et des familles a rassemblé beaucoup de petits et grands spectateurs pour les séances spécialement concoctées à leur attention : des avant-premières, un ciné concert, une journée Miyazaki, une journée Halloween... Et pour la journée anniversaire du 27 octobre, le magicien Hugo est venu présenter les séances de l'après-midi.

VOREPPE EN OCTOBRE

© Mathieu Karabagli

Visite à Chalais
Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental, a rencontré à Voiron les élus du territoire pour faire le point sur les dossiers en cours et les projets. À l'issue, il s'est rendu, en compagnie de Julien Polat, maire de Voiron et Conseiller départemental, Luc Rémond, Maire de Voreppe et Anne Gérin, 1ère adjointe et Conseillère départementale, au monastère de Chalais à la rencontre des sœurs.

Elles bougent leur boîte
Le 5 octobre le réseau business des entrepreneures « Bouge ta boîte » s'est retrouvé à l'Arrosoir pour une journée consacrée aux retours d'expériences et aux bonnes pratiques, avec des témoignages toujours positifs, dynamiques et optimistes.
En fin de journée, Le Maire Luc Rémond et Emilie Chalas, Députée de l'Isère, sont venus témoigner de leur regard sur l'entreprenariat au féminin.

© Patrick Rigaux

© Patrick Rigaux

© Patrick Rigaux

Instants chorégraphiques
Balade dansante au coeur de Voreppe le 2 octobre proposée par les associations Confidence et Corepha. Entre tradition et modernité, des créations chorégraphiques sur des lieux emblématiques du patrimoine de Voreppe comme le château, l'église St Didier ou la villa des Arts.

Le passage des Étroits inauguré
Les baliseurs de Corepha *(voir notre portrait p. 15)* ont rendu accessible et balisé le petit chemin du passage des Étroits au niveau du Monastère de Chalais. L'inauguration a eu lieu le 2 octobre, en présence des sœurs, du Maire et de conseillers municipaux bien chaussés, des baliseurs et de randonneurs.

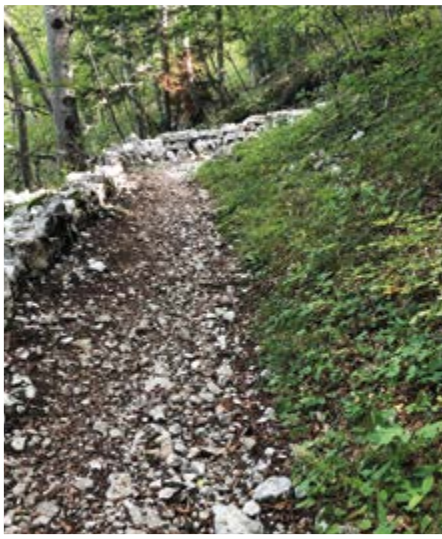

Visite de Bourg-vieux
Les élus et les services techniques de la Ville ont effectué une visite de fin de chantier des aménagements des espaces extérieurs et de l'esplanade Florence Arthaud. En présence du bailleur Pluralis, de la Gendarmerie et de la police municipale, les habitants ont pu également évoquer les problèmes de sécurité, qui ont conduit à l'incendie de plusieurs voitures mi-octobre.

MARCHÉ DE NOËL LES 27 ET 28 NOVEMBRE

Le marché de Noël, organisé par le Voreppe Basket Club et l'union des commerçants et artisans « Voreppe mon village », avec la participation des jeunes de la MJC et le soutien de la Ville, aura lieu Grande rue et place Armand-Pugnot **samedi 27 de 10h à 19h et dimanche 28 novembre de 9h à 18h.**

Programme complet sur www.voreppe.fr

L'accès au marché de Noël se fera en fonction des règles sanitaires en vigueur au 27 novembre. Vous serez informés sur *www.voreppe.fr*, notre compte Twitter *@voreppe*, notre page Facebook *@VoreppeOfficiel* et via notre nouvelle application *Politeia France*

INFO

La rue Jean Achard sera fermée à la circulation entre la rue Plein Soleil et l'avenue Honoré de Balzac du vendredi 26 novembre à 12h au lundi 29 novembre à 6h.

VOS PLUS BELLES DÉCORATIONS / ILLUMINATIONS DE NOËL RÉCOMPENSÉES

Pour la 3e année consécutive, les Voreppins, particuliers et commerçants, sont invités à décorer et/ou illuminer leurs balcons, jardins, façades, vitrines, pas-de-porte pour la période de Noël.

Entre le 1er et le 15 décembre, une commission composée d'élus municipaux visitera les participants dans chacune des trois catégories ouvertes : maison et jardin, balcons et fenêtres, vitrines de commerce.

Dans chaque catégorie, trois décorations ou illuminations seront retenues pour leur conformité aux critères de sélection : thème de Noël, originalité, créativité, lien avec le développement durable et recevront une récompense (panier gourmand, places de cinéma, goodies).

Inscription jusqu'au lundi 29 novembre sur www.voreppe.fr

Le résultat sera annoncé **vendredi 17 décembre**, lors des animations de Noël, place Florence Arthaud.

Renseignements : Pôle Culture, Animation et Vie Locale
Tél. 04 76 50 47 31.

EXPO PHOTOS « JE VAIS À L'ÉCOLE » : UN CHEMIN PAS TOUJOURS SI SIMPLE !

L'Espace Rosa Parks accueille jusqu'au 26 novembre l'exposition *Je vais à l'école* proposée par la section Iséroise Aide et Action. Sous forme de photos légendées, cette initiative permet de découvrir le quotidien des jeunes enfants scolarisés sur d'autres continents.

L'éducation change le monde : le crédo d'Aide et Action

« *Aller à l'école, c'est une évidence chez nous. Pourtant, malgré la convention des droits de l'enfant, on estime que plus de 60 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Pour d'autres, le chemin jusqu'à l'école est long et les conditions d'apprentissage restent rudes*», explique Claudette Morel, responsable locale de cette association qui se consacre au développement de l'éducation à travers le monde.

Un tour du monde à l'adresse du jeune public

Vietnam, Inde, Burkina Faso, Madagascar, Cuba Haïti, Papouasie… Les conditions d'enseignement sont radicalement différentes de celles que nous connaissons. « *C'est l'occasion d'en prendre conscience et de s'ouvrir sur le monde. Celui qui est dans un village a une intelligence, celui qui visite un deuxième village, aura deux intelligences* », aime-t-elle rappeler, avec ce proverbe ivoirien.

L'exposition accueille les écoliers avec leurs enseignants pendant les temps scolaires, ou avec leur famille pendant les vacances de Toussaint.

Exposition visible à l'Espace Rosa Parks : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 15h à 18h - 57 allée des airelles
Tél : 04 76 50 61 25

Les déchèteries à l'heure d'hiver

À partir du 2 novembre les déchèteries passent à l'heure d'hiver et fermeront à 17h.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés, donc jeudi 11 novembre.
Pas de collecte jeudi 11 novembre.
Les collectes sont rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié.
Ainsi, les collectes du jeudi 11 novembre seront avancées au mercredi 10 novembre.
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

Infos horaires et jours de collectes sur www.paysvoironnais.com

EN BREF…

Commémorations

La cérémonie de commémoration du 51e anniversaire de la mort du Général de Gaulle aura lieu **mardi 9 novembre à 18h** sur le parvis de la Mairie, 1 place Charles de Gaulle.

La cérémonie de commémoration du 103e anniversaire de l'armistice de 1918 aura lieu **jeudi 11 novembre.** Rendez-vous à **9h30 au cimetière du Chevalon,** et rassemblement **à 10h place du docteur Thévenet** pour la cérémonie **au cimetière du Bourg.** Avec la participation de l'école de musique de Voreppe.

Les cérémonies se dérouleront dans le respect des gestes barrières : masque et distanciation physique.

Équipements neige obligatoires

De nouvelles obligations d'équipement (pneus hiver, chaînes métalliques ou textiles,…) des véhicules entrent en vigueur du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante.

La liste des communes de l'Isère intégrées dans les périmètres d'obligation de cette mesure a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 7 octobre 2021, en ligne sur notre site internet *www.voreppe.fr.*

Pour Voreppe, cette obligation est partielle et concerne : RD520A, Quai des Chartreux au PR 8+575, en direction de la Sure en Chartreuse.

Si les éventuels manquements à cette obligation dans les départements concernés ne seront pas sanctionnés cet hiver, il est raisonnable de prévoir de s'équiper dès que possible.

Plus d'infos : www.service-public.fr

LES BIJOUX DE MÉLANIE SONT ÉCO-RESPONSABLES

© Victoria ferdinandova

Mélanie Laugier est créatrice de bijoux. Elle vient d'installer son entreprise à Voreppe. Diplômée des métiers d'arts, elle a travaillé dans la joaillerie française à Paris, avant de revenir dans sa région d'origine.

Créer sans gaspiller

Dans une démarche écoresponsable, elle fabrique des bijoux à partir de matériaux recyclés de bonne qualité. « *Des matières nobles auxquelles je donne une nouvelle vie, comme des chutes de cuir que je récupère chez une maroquinière, ou de belles perles montées sur des bijoux détériorés. Toutes mes créations proviennent de matériaux recyclés et fabriqués en France* », explique la créatrice, qui précise « *mes bijoux sont en laiton doré à l'or fin 24 carats* ».
Envie de réaliser ou de réparer vos propres bijoux ? Mélanie Laugier anime des ateliers de création ouverts aux enfants et adultes.
Elle proposera également ses créations sur le marché de Noël de Voreppe les 27 et 28 novembre.

Infos au 06 73 97 52 36 ou nelenia.creation@gmail.com ou sur *www.nelemiacreation.com*

UNE PODO-ORTHÉSISTE AU PÔLE SANTÉ DE LA TIVOLLIÈRE

Kelly Avenas, podo-orthésiste diplômée vient d'ouvrir son cabinet à Voreppe, après avoir exercé au Québec puis à Voiron depuis 12 ans.

« *Mon métier consiste à proposer un examen clinique complet en podologie et posturologie avant de réaliser des semelles orthopédiques sur mesure adaptées à chaque patient. Passionnée de sport, je me suis également spécialisée dans l'examen postural visant à la bonne pratique du vélo, du ski, et du running. Une approche qui peut aussi offrir une réponse aux problèmes d'équilibre. Cette spécialité s'adresse à une patientèle de tous âges* », explique cette professionnelle.

Medic Step / La Tivollière - 805 avenue de juin 1940
Contact au 06 70 64 77 63
ou kellyavenas-medicstep@hotmail.com
Reçoit le lundi de 13h30 à 18h30 et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 18h30.
Prise de rendez-vous possible sur doctolib.fr

BMOVE COACHING POUR VOUS AIDER À ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

Benoît Maigné est installé depuis 2005 à Voreppe. Marié et père de 3 enfants, impliqué dans le tissu associatif local, il a récemment fondé son entreprise de coaching professionnel : BmoveCoaching.

Il accompagne l'évolution d'une personne, d'une équipe ou d'une organisation pour lui permettre de réaliser ses objectifs, en faisant appel à ses compétences et en ajustant, si besoin, ses comportements. Benoît a passé 15 ans à manager des équipes dans l'industrie, certifié Coach&Team®, il est également technicien en Programmation Neuro Linguistique (PNL) et étudie les neurosciences pour parfaire son geste de coach.
Benoît propose également des ateliers pour les particuliers et des formations aux entreprises. « *Vouloir atteindre ses objectifs commence par se mettre en mouvement, je serai heureux de vous accompagner à atteindre les vôtres* ».

Infos et calendrier des évènements sur *www.bmovecoaching.fr*
Contact : contact@bmovecoaching.fr ou au 06 76 30 32 36.

6 VOREPPINS AUX 24H DU VÉLO

De gauche à droite : Patrick, Gérard, René, Bernard, Robert, Jean-Jacques

Ils ont relevé le défi de se relayer à vélo pendant 24h lors de la 6e édition de l'Événement vélo qui s'est déroulé les 3 et 4 juillet derniers sur le circuit de formule 1 Paul Ricard au Castelet.
Nos six Voreppins, Patrick, Gérard, René, Bernard, Robert et Jean-Jacques, ont donc parcouru plusieurs centaines de fois les 5,5 km d'un circuit « qui n'est pas si plat qu'il n'y paraît, *avec quelques montées très courtes mais qui à la longue usent les organismes* ».
Avec leur 3e place, ils gardent un très bon souvenir de cette aventure et ont déjà pris date pour l'édition 2022 car « *faire du vélo sur un circuit automobile n'est pas chose courante, avec un départ à l'ancienne en traversant la piste en courant pour récupérer son vélo et se lancer dans la course* ».

LOCATIONS SAISONNIÈRES, MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez mettre un logement en location saisonnière ? Voici, en 3 étapes, les démarches à suivre.

1- Inscription au répertoire SIRENE : qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire, l'hébergeur doit obligatoirement demander son inscription au répertoire Sirène de l'INSEE et ainsi obtenir un numéro de SIREN. Formalité est gratuite, auprès du greffe du tribunal de commerce du lieu du logement loué (formulaire P0i Cerfa 11921*04).

2- Déclaration en mairie : toute activité d'hébergement saisonnier doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (Formulaire Cerfa14004-04). Ce formulaire sera ensuite transmis par la Mairie au service Taxe de séjour du Pays Voironnais.

3- Création d'un espace personnel par l'hébergeur sur la plateforme de télédéclaration *https://taxedesejour.paysvoironnais.com*

Pour toute question relative à la taxe de séjour, contacter le Pays Voironnais par mail : taxedesejour@paysvoironnais.com ou par tél : 04 76 27 94 37.

Infos complémentaires sur www.service-public.fr

Ciné-concert : La petite vendeuse de soleil

L'école Debelle et l'association Attrape-coeur organisent, avec le soutien du Département, de la Municipalité, du sou des écoles Debelle et de la MJC, un ciné-concert **jeudi 18 novembre** à 20h à l'Arrosoir avec la projection du film *La petite vendeuse de soleil* de Djibril Diop Mambety. Une fable lumineuse à la portée universelle où le féminisme s'exprime à travers des actes de bravoure, et où le cinéma porte une vision du monde pleine d'espoir. Un film qui, vingt ans après la mort de son réalisateur, est devenu un classique du cinéma africain.

À voir sur place : exposition de photos sur l'école de Kaydara "*ferme ecole agro écologique*" et les aquarelles de Josette Rousset par l'association *Jardins d'Afrique*.

Réservation :
> Attrape-coeur par SMS : 06 86 31 91 79 ou par mail à : attrape-coeurs@wanadoo.fr
> MJC : 04 76 50 08 83

Tarifs :
Adultes : 12€
Moins de 16 ans : 5€.
Adhérents Attrape-coeur, Sou des écoles et MJC : 10€

EN BREF...

Vous n'avez pas encore Politeia, l'application de Voreppe ?

Une application pour smartphone qui :

- Vous **informe** sur l'actualité municipale, les services, les grands événements,
- Vous alerte directement et immédiatement en cas d'urgence ou de danger,
- Vous permet de signaler des dysfonctionnements ou des problèmes,
- Vous permet de répondre à des sondages ou de proposer vos idées.

Disponible sur Google play et App store : télécharger l'application *Politeia France* puis rechercher *Voreppe*.

Gratuit, sans pub et sans inscription.

Pas de smartphone ?
Politeia nous permet en cas d'urgence ou de danger, de vous alerter, par mail, sms ou message vocal, et même sur téléphone fixe.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de vous inscrire sur le formulaire en ligne sur notre site internet *www.voreppe.fr*

Attention aux arnaques à l'élagage

Seule l'association Pique-Pierre à Roize est habilitée à tailler, élaguer les branches dans les fossés de nos cours d'eau. Elle le fait dans la limite de son périmètre.

Pourtant, nous avons eu connaissance de cas où des individus ont demandé de l'argent après avoir élagué devant certaines propriétés.

Il s'agit de cas avérés d'arnaque et l'association Pique-Pierre à Roize, par la voix de son président Gilbert Jay « *appelle à la vigilance de chacun pour ne pas se laisser avoir par ces pratiques, de ne rien payer et de signaler ces faits à la Gendarmerie* ».

SALAUDS DE VIEUX !
LA NOUVELLE PIÈCE DU THÉÂTRE DE L'INCIDENT

« En entrant chez les Dupont au 975 rue de la Sûreté nationale, l'inspecteur de l'Office des Séparations Consensuelles ne se doutait pas qu'il allait tomber dans un piège. Dans une société qui veut broyer les citoyens à la moulinette, les vieux vont se révéler plus coriaces que prévu … »

Une pièce présentée par la MJC Maison pour Tous et le Théâtre de l'Incident **du 11 au 14 novembre à la salle des fêtes du Chevalon.**

Jeudi 11/11 pour l'association culturelle L'Attrape-Coeur

Vendredi 12/11 à 20h30

Samedi 13/11 à 20h30

Dimanche 14/11 à 17h30

Salle des fêtes M. Locatelli au Chevalon

Prix des places : 10€ et 8€.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Projet de règlement local de publicité
Jusqu'au **vendredi 19 novembre 2021 à 12h.**

Enquête publique portant sur le projet de règlement local de publicité.

Permanences du commissaire enquêteur en Mairie :
- Vendredi 5 novembre de 9h à 12h
- Mardi 9 novembre de 14h à 17h
- Vendredi 19 novembre de 9h à 12h.

Avis sur le permis d'aménager les anciennes papeteries de Voreppe
Du 8 novembre au 10 décembre 2021 à 12h.

Enquête publique portant sur le projet de permis déposé par Territoires 38 à propos de la requalification d'une partie du site des anciennes papeteries.

Permanences du commissaire enquêteur en Mairie :
- Mercredi 17 novembre de 13h30 à 17h
- Mardi 30 novembre de 13h30 à 18h
- Vendredi 10 décembre de 8h30 à 12h.

Pour ces deux enquêtes publiques, l'avis d'enquête complet ainsi que les pièces du dossier sont disponibles en Mairie et sur www.voreppe.fr

Disparitions

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Anick Renard, survenu le 30 septembre dernier. Commerçante bien connue dans notre commune, elle exploitait avec son époux l'enseigne « Voreppe Optique » dans la Grande Rue depuis de nombreuses années. Impliquée dans la vie locale, elle était trésorière de l'Union des commerçants et artisans « Voreppe mon village » et s'était investie dans le comité de son quartier à Racin.

Isabelle Wypelier, survenu brutalement le 23 octobre dernier. Auxiliaire de puériculture à la crèche municipale de Voreppe depuis plus de 20 ans, elle exerçait son métier avec beaucoup de bienveillance et de professionnalisme. La qualité des liens qu'elle savait tisser avec les petits et les grands était très appréciée tant des familles que de la collectivité.

La municipalité présente aux familles et à leurs proches, ses très sincères condoléances.

CIMETIÈRES : ENHERBEMENT MAXIMUM

Après une expérimentation concluante en 2018 au cimetière du Vorzaret, ce sont les 2 autres cimetières de la commune, au Bourg et au Chevalon, qui seront enherbés courant novembre. C'est la technique de l'hydroseeding qui sera utilisée : projection d'un mélange de graines sélectionnées pour leur acclimatation au sol minéral et pour leur résistance au climat et au piétinement.

Image tirée de la video :
https://www.youtube.com/watch?v=nobtKx7sjol

Ainsi, finies les interventions de désherbarge manuel coûteuses et qui laissaient toujours une impression d'allées de cimetières pas ou mal entretenues. Demain, il ne faudra pas s'attendre à une belle pelouse à l'anglaise, mais à des allées recouvertes d'un tapis végétal enraciné dans le sol dont l'entretien, 4 tontes par an, coûtera 13 fois moins cher que les actuelles interventions de désherbage.

L'investissement pour cette opération sur les 2 cimetières est estimé à 12 000€ TTC et générera une économie annuelle de fonctionnement de 8 700€ TTC par an.

Au revoir

Après 14 ans de bons et loyaux services, le dernier des trois panneaux électroniques d'informations encore en fonctionnement, devant l'Arrosoir, s'éteindra définitivement en novembre.

De nouveaux panneaux seront installés d'ici quelques semaines.
Ces panneaux de nouvelle génération seront en couleur et pourront diffuser du texte, de l'image ou de la vidéo. Ils seront à double-face et donc visibles quel que soit le sens de circulation.

Trois panneaux seront installés en lieu en place des anciens (devant l'Arrosoir rue de Nardan, au-dessus de la Poste rue J. Achard et au carrefour Balzac et RD1075) et un quatrième rue Stendhal au Chevalon.

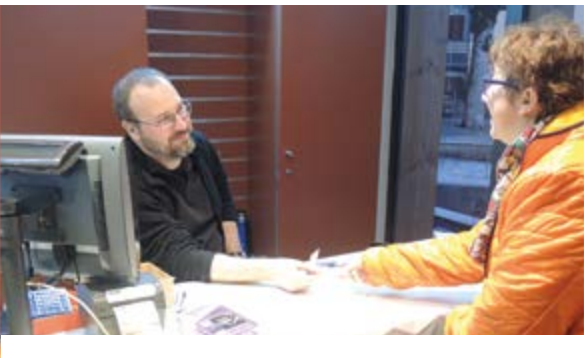

À VOTRE SERVICE !

En Mairie, dans les équipements publics, sur la voirie, ils sont 208 agents permanents, représentant plus de 30 métiers différents, à exercer leurs missions au sein des services municipaux. Certains sont directement au contact du public, d'autres assurent des missions de pilotage, de soutien ou de support. Mais tous n'ont qu'une ligne de conduite : agir au quotidien au service des Voreppins.
Tour d'horizon des missions et revue d'effectifs !

Photos prises avant la crise sanitaire

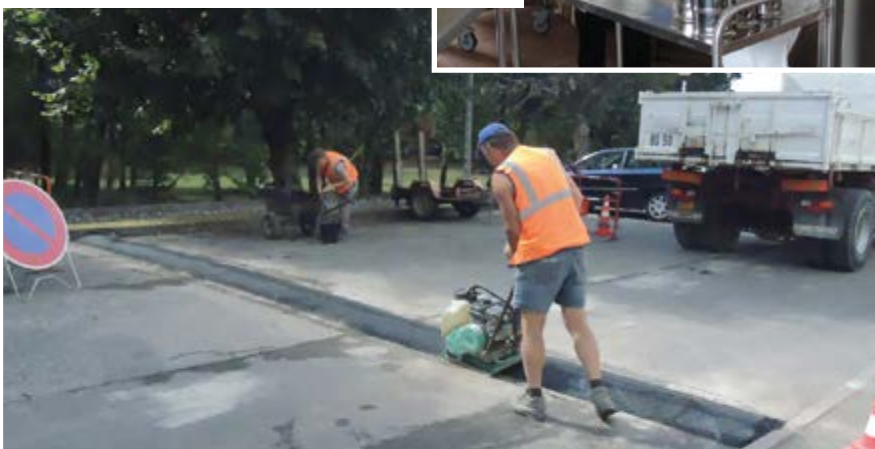

#DOSSIER

CABINET DU MAIRE

En lien avec le Maire et la Direction générale, assure le **suivi de certains dossiers**, organise le **protocole** des manifestations municipales. Fait le **lien entre les élus et l'administration.**
1 AGENT

DIRECTION GÉNÉRALE

> Sous l'autorité du Maire, elle assure le **pilotage de la collectivité**, la mise en œuvre du **projet municipal,** et en lien avec les directeurs et chefs de service, veille à la bonne exécution des **missions de service public.**
3 AGENTS*
> Placière du marché / 1 AGENT

POLICE MUNICIPALE

En collaboration avec la Gendarmerie Nationale, elle assure les missions relevant de la compétence du maire en matière de **prévention et de surveillance, du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques** sur l'ensemble de la commune.
4 AGENTS

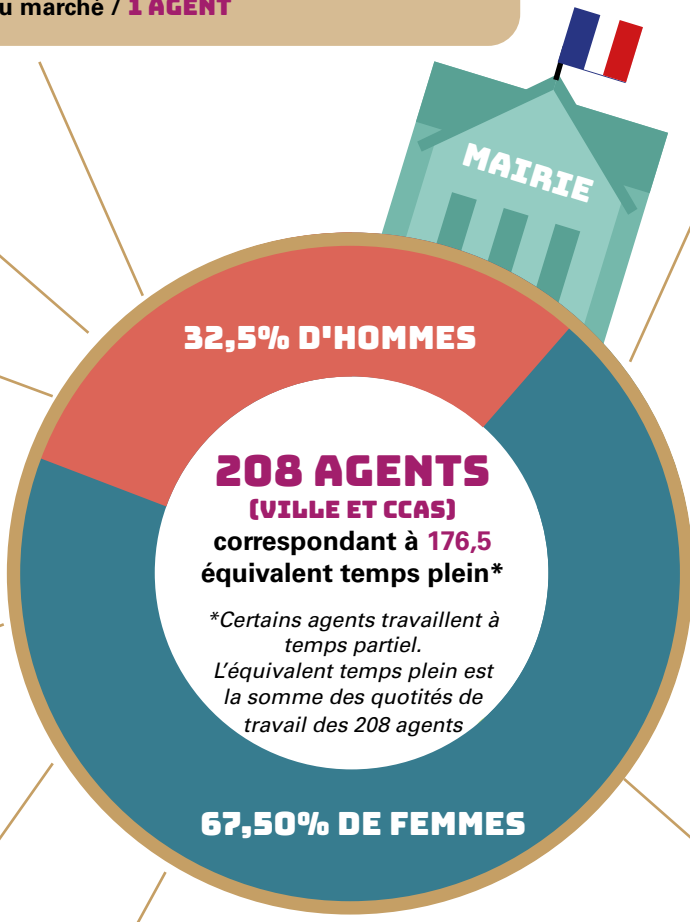

COMMUNICATION

Produit et diffuse les contenus d'information sur les différents canaux de communication : Voreppe émoi, affiches et flyers (réalisés et imprimés 100 % en Mairie), le site internet, les réseaux sociaux, l'application mobile, les panneaux lumineux.
4 AGENTS*

RESSOURCES ET MOYENS

Regroupe **toutes les activités supports qui permettent à l'ensemble des services d'avoir les moyens nécessaires pour fonctionner** : ressources humaines, finances et commande publique, informatique et téléphonie.
14 AGENTS*

ACCUEIL ET AFFAIRES GÉNÉRALES

Assure l'**accueil général** de la Mairie ainsi que la tenue de l'**état civil,** l'organisation des **mariages**, des **élections,** du **recensement,** la gestion des **cimetières,...**
4 AGENTS

PÔLE AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Couramment appelés « Services techniques », ce pôle comprend **43 AGENTS*** répartis ainsi :
> Service administration, foncier et environnement : secrétariat du pôle, prévention des risques, droit de préemption urbain, règlement local de publicité,... / **6 AGENTS**

> Service Bâtiments : assure la maintenance de tous les bâtiments municipaux (Mairie, écoles, gymnases, Arrosoir, ...), coordonne les travaux réalisés par les entreprises,... / **9 AGENTS**

> Service Espace public 24 AGENTS dont :
*Unité propreté / **5 AGENTS**
*Unité espaces verts / **8 AGENTS**
*Unité voirie / **6 AGENTS**

> Service Urbanisme : élaboration des règlements d'urbanisme, instruction des demandes de permis de construire,...
3 AGENTS

PÔLE SOCIAL, SOLIDARITÉ ET PETITE ENFANCE

> **Le CCAS** (activités seniors / portage de repas / insertion) / **7 AGENTS***

> **La crèche municipale et le Relais Petite Enfance** (ex RAM) / **27 AGENTS***

> **La résidence Charminelle** / **8 AGENTS***

> **L'espace Rosa Parks** / **6 AGENTS***

PÔLE CULTURE, ANIMATION ET VIE LOCALE

> **Administration, animation et vie associative** : gestion des réservations de salle et soutien logistique aux associations, organisation des animations municipales **9,5 AGENTS***

> **Sport et équipements sportifs** : relation avec les clubs sportifs, gestion des équipements, piscine municipale des Bannettes **6,5 AGENTS**

> **Cinéma Le Cap** : programmation, accueil, projection et animations **3,5 AGENTS**

> **École de musique** **22,5 AGENTS** (dont 21 professeurs)

PÔLE ÉDUCATION, PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

> **Administration, inscriptions scolaires et aux restaurants scolaires** : **4,5 AGENTS***

> **Atsem (agents des écoles maternelles)** : **9 AGENTS**

> **Agents pour l'entretien des locaux communaux, la préparation des repas et la surveillance des enfants pendant les repas** : **28 AGENTS**

> **Sécurité écoles** : **1,5 AGENT**

> **Coordination jeunesse** : **1 AGENT**

*** DONT UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE**

72 % DES AGENTS SONT FONCTIONNAIRES

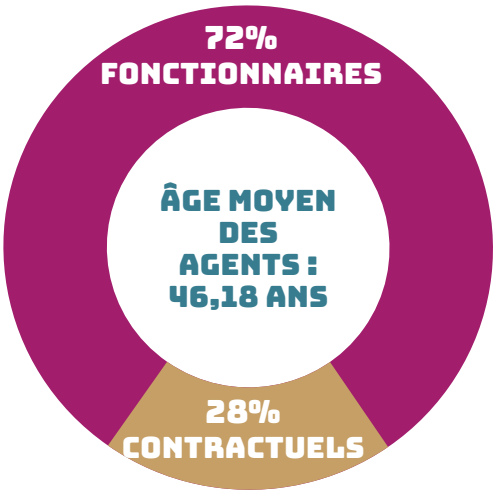

Les agents publics qui sont employés par la Ville et le CCAS peuvent avoir des statuts différents :

> **Les fonctionnaires** sont des agents qui, le plus souvent, ont **réussi un concours de la fonction publique**

> **Les contractuels** sont des agents embauchés **pour des périodes déterminées**, soit parce qu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté sur le poste recherché, soit **pour répondre à un besoin temporaire** (mission spécifique limitée dans le temps, remplacement…).

VALORISER L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est le 1er pas vers le monde du travail. Conscient des potentialités de ce dispositif, dans un rapport gagnant / gagnant, la Municipalité valorise ces parcours en employant régulièrement des jeunes en contrat d'apprentissage.

La commune compte actuellement 3 apprentis :

> 1 partageant son temps entre le service informatique et la direction de la communication sur la mission webmaster: (licence pro des métiers de l'informatique applications web).

> 1 au service informatique (BTS services informatiques aux organisations).

> 1 à la crèche (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance).

Le mot d'Anne Gérin, 1ère adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines

« Les agents municipaux sont les rouages essentiels du service public. Ils agissent au quotidien pour assurer les missions qui correspondent aux compétences de notre collectivité et pour mettre en œuvre le projet municipal pour Voreppe. La diversité des métiers représentés, la complexité des tâches nécessitent d'avoir un personnel de mieux en mieux formé, réactif et disponible. Les Voreppins peuvent compter sur des agents municipaux compétents et motivés ».

BOURG RIVE GAUCHE, PLEIN SOLEIL, L'HOIRIE

LAVOIR EN PÉRIL

Le lavoir situé à l'intersection des rues Docteur Rome, Lambournay, Tupinière et Porte des Pallaches est malheureusement fortement dégradé et peut représenter une menace pour la sécurité des passants.

L'emplacement a donc été sécurisé et son accès est interdit, en attendant la prochaine démolition de la toiture et d'une partie du mur. Parallèlement une étude est actuellement en cours, en lien avec les services des Bâtiments de France, sur de futurs travaux de remise en état totale ou partielle.

QUELLE PLACE POUR CES CONTAINERS ?

Des containers à déchets supplémentaires ont été récemment placés à côté du local existant rue de Carré. Ce local fermé abritait des poubelles mais était malheureusement mal utilisé : pas de tri, dépôts sauvages de sacs ou de détritus non emballés, porte souvent pas fermée… ce qui provoquait une pollution à la fois visuelle et olfactive.

En début d'année, les portes du local ont été supprimées pour inciter à déposer les ordures dans les poubelles et non au pied du local et le Pays Voironnais a ajouté un bac silo jaune pour les papiers, emballages et plastiques. Quelque temps après, les poubelles ont été remplacées par des colonnes aériennes.

Malgré tout, ce nouveau dispositif n'a pas réglé le problème des dépôts sauvages dans le local. Il a donc été décidé de condamner le local et de mettre des colonnes à l'extérieur.

Courant 2022, le local poubelles sera démoli et la place libérée accueillera ces colonnes. Puis, plus tard, dans le cadre du réaménagement de la place Armand-Pugnot, ces containers seront ensuite enterrés, rendant ainsi à ce lieu un aspect esthétique plus agréable.

BOURG RIVE DROITE, LES BANNETTES, CHAPAYS, CHAMP DE LA COUR

RÉAJUSTEMENT DES CHICANES

Après la visite de terrain du 16 juin dernier et les observations du comité de quartier, le groupe de travail a demandé à ce que les chicanes de la rue des Bannettes soient repositionnées pour moins gêner les accès aux propriétés des riverains et de façon plus serrée pour accentuer l'effet de réduction de la vitesse. Un bilan de ce nouveau dispositif sera présenté lors d'une réunion publique.

CHAMP DE LA COUR : RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROGRAMME DE CONSTRUCTIONS JEUDI 2 DÉCEMBRE

Après la réunion publique de présentation du projet d'aménagement du secteur Chapays / Champ de la cour de septembre dernier, la Municipalité organisera une nouvelle **réunion publique portant plus particulièrement sur le programme de constructions** sur l'îlot sud, situé entre le chemin des Buis et la rue de l'Echaillon **jeudi 2 décembre à 19h en Mairie**.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DES MARTYRS

Le Pays Voironnais va engager à **partir du 15 novembre la 1ère tranche des travaux de restructuration du réseau d'assainissement rue des Martyrs.** La circulation sera réglementée par un alternat. L'opération durerera plusieurs semaines. Une seconde tranche en 2022 portera sur le bas de l'avenue Chapays.

BRANDEGAUDIERE, GARE

ON NE DESCEND PLUS VICTOR CASSIEN

La rue Victor Cassien, du nom du célèbre lithographe grenoblois, est passée en sens interdit dans le sens de la descente 250 mètres après le carrefour de la rue de Brandegaudière. Il est donc interdit de rejoindre le rond-point dit du Courte-paille en venant du centre bourg par cette voie.

BRANDEGAUDIERE, GARE

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA SECONDE RÉSIDENCE D'ALPES ISÈRE HABITAT

Alpes Isère Habitat (ex Opac38) va engager courant novembre les travaux de son second immeuble, à l'angle des chemins des Seites et de la Maladière.
La future résidence comprendra 14 logements en locatif aidé.

BOURG-VIEUX, BOUVARDIÈRE, VOLOUISE

DES CHICANES RUE DE BOUVARDIÈRE

Après la visite de quartier cet été, la Ville a mis en place des glissières pour réduire la chaussée, avec un sens prioritaire rue de Bouvardière, à l'intersection avec le chemin des Seites. Cet aménagement provisoire visant à ralentir les véhicules sera testé quelques semaines. Un bilan suivra avec le Comité de quartier. Pour ne pas gêner les engins agricoles, le passage laissé aux véhicules est de 3,5 mètres. Le dispositif définitif ramènerait le passage à 3 mètres, avec des glissières moins hautes pour ne pas gêner les engins agricoles.

UNE « ZONE DE RENCONTRE » RUE DE BOURG-VIEUX

Les travaux d'aménagement des espaces publics de Bourg-vieux s'achèvent. Et pour faire cohabiter paisiblement piétons, cycles et véhicules motorisés, la rue de Bourg-vieux sera placée en « zone de rencontre » au niveau de la nouvelle esplanade Florence Arthaud et du Rif Vachet.
Cela signifie que dans cette zone, les modes de déplacements doux seront autorisés à circuler sur la chaussée et seront prioritaires sur les véhicules, dont la vitesse sera limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone seront annoncées par les panneaux réglementaires obligatoires et éventuellement complétées par un marquage au sol.

LES BALISEURS DE COREPHA : ILS NOUS MONTRENT LA VOIE

Les baliseurs de Corepha ? Vous avez forcément déjà emprunté un de leurs sentiers. Depuis 1988, les équipes aménagent, balisent et entretiennent sans relâche les sentiers de Chartreuse occidentale. Leur objectif : valoriser notre environnement à travers un réseau de randonnées de plus de 130 km et permettre à chacun d'en profiter.

«*Les 33 membres de la commission sentiers de l'association Corepha sont très engagés dans la préservation du patrimoine naturel et historique local dont nos sentiers font partie. Sur le terrain nous sommes une petite dizaine* », explique Jean-Claude Michallet, le coordinateur de l'équipe.

Que de chemins en 33 ans !

Avec 12 sentiers à entretenir, sur le territoire de Voreppe et des communes voisines, ils arpentent chemins et forêts équipés du matériel nécessaire. Des parcours qui nécessitent chaque année de nombreuses journées de travail : coupe d'arbres, reprise de bordure, refonte totale de sentier, création ou déviation du parcours, débroussaillage, tronçonnage, fauchage, élagage, pose de câble…

+ 1000 KM AU COMPTEUR

Au 1/10/21, les baliseurs avaient déjà parcouru 1172 km et travaillé 1215 h.

Le passage des Etroits : le petit nouveau

En 2021, une ancienne voie disparue au fil du temps et dénommée à son origine Porte du domaine des Chartreux, a été remise en état. Elle permet désormais de relier le site de Chalais au sentier n°8.

La carte du réseau des 12 sentiers de Chartreuse occidentale est disponible et téléchargeable sur le site www.corepha.fr.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles n'hésitez pas à les contacter via l'association Corepha au 04 76 50 26 71 ou corepha@orange.fr

L'HISTOIRE DE NOS HAMEAUX RACONTÉE PAR LA TOPONYMIE (PARTIE I)

Nous avons demandé à Paul Girard d'évoquer le travail qu'il a réalisé sur l'histoire des hameaux de Voreppe. Fin connaisseur et auteur de l'ouvrage « Histoire et traditions à travers la toponymie », il s'appuie sur deux documents du XVIIIe siècle : la carte Cassini des communes de France et l'Atlas voreppin de Dupuy qui recense les propriétaires et leurs parcelles. Des mines d'informations pour nous conter, en 2 parties, l'histoire de quelques hameaux, devenus aujourd'hui des quartiers de Voreppe.

Racin

Le hameau de Racin apparaît dans un document du Cartulaire de Chalais en 1110. Puis Rassin au XVIIIe siècle, Rossein dans la carte de Cassini, au milieu du XVIIIe siècle, Mas de Racin dans l'Atlas de Dupuy, et aujourd'hui Racin.

Il pourrait s'agir du nom d'une personne comme cela est souvent le cas des anciennes villas qui portaient le nom de leurs propriétaires. En 1759 le hameau est composé de 62 parcelles, 6 maisons, et 6 granges. Il a toujours eu une vocation agricole avec plusieurs fermes à la fin du XIXe siècle. Certaines seront exploitées par des agriculteurs qui viendront d'un petit village d'Ardèche, Borée (les familles Faure, Descours et Rey).

Mallossane

Mansus de Malousana en 1260, Mansus de Malossana en 1383, la Malossane en 1821, Mas de Maloussane au XVIIIe puis La Mallossane.
Le latin médiéval Malaussena, désigne deux sortes de terrains, le tif, argile bleue comprise dans la mollasse marine supérieure, ou une concrétion formée d'un mélange de petits cailloux. Le nom de ce hameau s'explique par l'existence dans ce lieu de terre réfractaire dans le bas du hameau et de molasse dans le haut.
En 1759, l'Atlas de Dupuy note 134 parcelles, 22 maisons, 9 granges, 3 moulins. C'est alors le hameau le plus important de Voreppe.

Extrait du brouillon de l'Atlas de Dupuy. Au milieu en bas le vivier à poissons.

Chassolière

Domus chassolerie en 1334, Chassoleria en 1434 puis Mas de Chassolière dans l'Atlas de Dupuy en 1759.
Situé à côté du hameau du Chevalon, Chassolerie peut avoir une relation avec « chasse ». Il pourrait s'agir d'un ancien pavillon de chasse, le suffixe latinière signifiant « l'endroit de ».
L'appellation serait ensuite devenue un patronyme pour certains habitants comme c'était souvent le cas à cette époque.

Le hameau compte 73 parcelles, 11 maisons, 4 granges, 3 celliers, et 1 vivier à poissons en 1759 dans l'Atlas de Dupuy.

Paul Girard

La suite au prochain numéro ! En décembre, Paul Girard nous racontera les hameaux du Chevalon, de Brandegaudière, de Saint-Vincent du Plâtre, de Rivalière et de Gachetière.

MÉMOIRES DE VIGNES EN PAYS VOIRONNAIS PRIMÉ AU SALON DU LIVRE ALPIN

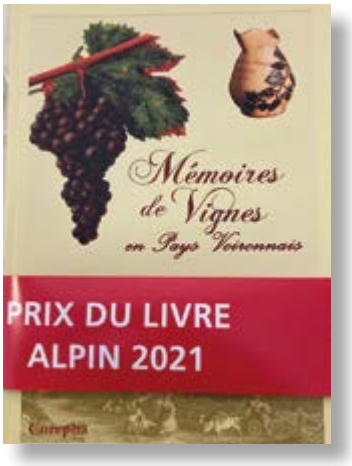

L'ouvrage de Corepha *Mémoires de vignes en Pays Voironnais*, actualisé et réédité en 2020, vient de recevoir le 1er prix du Livre Alpin 2021 lors du Salon du Livre Alpin à Grenoble en octobre dernier. Corepha était représenté par Paul Girard qui y a également animé une conférence sur ce thème.

Un bel hommage à tous ceux qui ont pratiqué le noble art de la viticulture et qui, pour la plupart, nous ont quittés ainsi qu'à tous ceux qui ont réalisé ce livre.

Cet ouvrage ainsi que les 2 petits derniers de Corepha *Voreppe sentinelle des Alpes* et *Halte-là Voreppe juin 1940* seront **en vente au stand de Corepha sur le marché de Noël les 27 et 28 novembre.**

De quoi remplir la hotte du Père Noël !

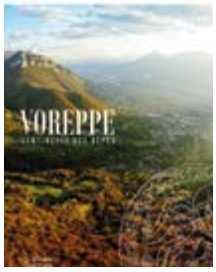

DÉMOCRATIE ET EXEMPLARITÉ DES ÉLUS

Régulièrement, les membres de la majorité nous expliquent que les Voreppins sont « individualistes », « ne comprennent rien », sont « irrationnels ».

Régulièrement, nous pointons de vraies raisons à ce désinvestissement : l'absence de volonté de la majorité de réellement coconstruire et travailler AVEC les citoyens, qu'informer ce n'est pas concerter.

Le maire déplore le manque de considération des habitants pour la vie publique et les élus. Mais, si les élus doivent être respectés, il faut aussi qu'ils respectent les citoyens pour ne pas contribuer à renforcer leur désamour de la « chose publique ».

Le conseil municipal du 21 octobre a été à cet égard une leçon du genre.

Nous découvrons entre autres que 30 000 €, enfouis dans une décision modificative budgétaire, sont prévus pour réaliser un sondage. En demandant l'objectif recherché (rappelons ce sondage de 2018 dont les questions tournaient beaucoup autour de la notoriété du maire), le maire, en toute simplicité, nous explique qu'il s'agit de savoir ce que les Voreppins pensent, vu qu'ils ne viennent pas aux réunions publiques, afin de décider de ce qu'il faut faire sur la commune.

Mais, il y a à peine 18 mois, cette majorité n'a-t-elle pas été élue sur son programme « ambitieux » avec une large avance ? Ces « défis » n'étaient-ils donc pour eux que des mots ? Pour être respecté, il faut commencer par être sincère.

Voreppe dispose de 11 millions d'euros qui dorment dans les caisses de la commune (dont 6 M€ empruntés par anticipation) soumis à l'inflation et donc à une dépréciation de 200 000 € / an… et le maire nous dit qu'il ne peut rien en faire faute de Ressources Humaines ! Mais n'est-ce pas le choix du maire ?

Et quand, en fin de conseil, retransmis en direct vidéo, madame la première adjointe demande que la captation soit interrompue car des habitants sont venus exprimer leurs inquiétudes et qu'elle est mise mal à l'aise par le débat que cela entraîne dans les rangs de sa majorité; que, pire, le lendemain, toutes les interventions des habitants sont supprimées de la vidéo… on nage alors en plein délire.

Si un tel état d'esprit n'est pas un motif des habitants pour se détourner … !

Mesdames, Messieurs de la majorité, les temps ont changé. Quel citoyen peut accepter ainsi des manipulations de la vérité, des distorsions des faits, des tentatives de museler la parole des habitants ? Et si vous ne savez pas quoi faire de la suite de votre mandat, nous, nous le saurions !

Le groupe VoreppeAvenir
http://VoreppeAvenir.fr

MARCHONS EN VILLE (ET EN CAMPAGNE)

En février 2021 dans le Voreppe Emoi nous avions fait paraître un article appelant les habitants de Voreppe à participer au baromètre des villes marchables.

Merci à celles et ceux qui ont répondu au questionnaire en ligne. En effet plus de quarante personnes ont ainsi pris part à la démarche. Ce qui permet à Voreppe d'être parmi les villes iséroises classées au niveau national. Seules trois communes en Isère ont eu un taux de plus de 40 réponses, Grenoble, l'Isle d'Abeau et Voreppe. C'est encore peu mais cela montre sur notre ville une sensibilité et une volonté de s'approprier la marche sur tout le territoire.

Tous les résultats de cette enquête sont en ligne sur le site « 60 millions de piétons » : http ://www.piétons.org

Quels enseignements tirer des éléments de la commune ?

Tout d'abord un taux de réponse plus élevé que d'autres villes iséroises, signe d'un intérêt pour une ville où la marche trouve toute sa place.

Ensuite si l'on prend les chiffres bruts un classement qui donne sur Voreppe une moyenne de 9,24 soit un chiffre équivalent à la moyenne française. Il faut noter que le questionnaire portait sur des notions de ressenti global des marcheurs, soit un ressenti moyennement favorable.

Ce baromètre est un questionnaire d'opinion, il ne s'appuie pas sur des éléments et des échantillons représentatifs. Pour autant il donne des pistes et reflète des attentes de la part des sondés.

Il convient donc maintenant de partir de cette base pour réfléchir, promouvoir les déplacements piétons, sécuriser la marche.

Aussi nous souhaitons mettre en place des ateliers «marchons en ville». Ces ateliers ouverts permettront de recueillir les questions, les remarques. Ils serviront à élaborer un plan d'actions pour mieux aménager, favoriser la marche, éduquer.

Cette démarche sera construite au cours du premier semestre 2022 , portée par les adjointes aux mobilités et à la vie des quartiers. Une information plus large sera diffusée pour mobiliser le plus d'acteurs.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

#SENIORS

SENIORS + 60 ANS

Annulation

L'atelier d'Ecoute et le module "*Posture et respiration*" / Association "*Fil de Soi*", sont annulés.
Nous vous tiendrons informés de leur éventuelle reprise ou report.

Conférence gratuite sur la Mémoire

Animée par le service Prévention de la Carsat Rhône Alpes.
Lundi 15 novembre 2021 à 14h30 en mairie.
La mémoire, qu'est-ce que c'est, qu'est ce qui peut la perturber, comment la stimuler ...

Ateliers mémoire

Animés par la Carsat.
5 ateliers les 22 et 29 novembre, 6,13 et 20 décembre 2021 de 14h30 à 16h en mairie.
Infos et inscriptions au CCAS. Gratuit.

Atelier "Sérénité Piétons"

Piétons, protégez vous" animés par Brain Up Association.
Sensibiliser les piétons aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur la voie publique et qui sont parfois sous estimés, et conseils simples à mettre en œuvre au quotidien.
ATTENTION : changement de dates
L'atelier se déroulera sur 2 séances **les 17 et 24 novembre 2021 de 14h30 à 16h30 en Mairie.**
Infos et inscriptions au CCAS. Gratuit.

Sophrologie

Il reste encore quelques places
Rappel des dates : 4 et 18 novembre, et 2 et 16 décembre 2021 de 9h à 10 h salle Armand Pugnot.
Infos et inscriptions au CCAS. Payant.

Gym Seniors

Avec SIEL BLEU
Il reste quelques places sur le groupe du lundi de 9h15 à 10h15 (salle de danse de Roize) à l'Espace Maurice Vial.
Infos et inscription au CCAS. Payant.

Natation Sport Santé

Le mardi de 18h30 à 19h15 ou le vendredi de 16h à 16h45 (hors vacances scolaires) à la Piscine des Bannettes / 268 chemin du Buis.
Inscription et règlement auprès du pôle Culture, Animation et Vie Locale, en mairie (1er étage).
Infos au 04 76 50 47 31
ou piscine@ville-voreppe.fr

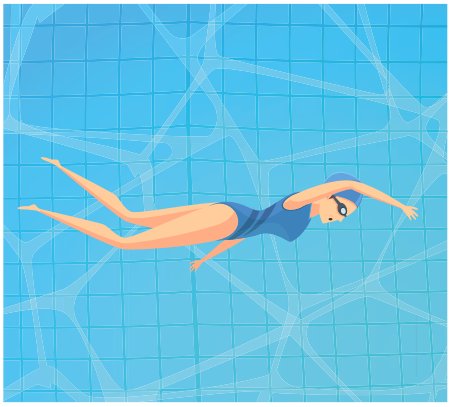

Rappel : Pass sanitaire et Port du masque obligatoires pour participer aux ateliers

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI

BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS

Atelier créatif avec Isabelle Dumontaux

LIVRES À VOUS

Création d'un livre en forme d'arbre, inspiré par l'album « Arbre » d'Amandine Laprun.
Vendredi 5 novembre à 15h.
Enfants dès de 4 ans.
Sur inscription.

Atelier « Crée ta fake news »

Quand le documentaire devient documenteur
À partir d'archives réunies autour d'un fait historique, nous tenterons de réécrire l'Histoire et de dissimuler la fiction pour duper nos spectateurs. Le documentaire deviendra alors documenteur. Dramatisez le réel et dissimulez la fiction !
5 et 6 novembre à 14h.
À partir de 10 ans.
Sur inscription. Attention, l'inscription vaut pour les deux séances !

Apéro lecture

LIVRES À VOUS

Au restaurant Le Régalys, profitez d'une heure de lecture musicale pour découvrir les auteurs du festival.
Vendredi 12 novembre à 17h30.
Ados/Adultes.
Sur inscription.

Book Club

A year in America
Au rythme d'une séance par mois, le club lecture vous accueille pour découvrir la littérature américaine. Et à la fin de l'année, votez pour votre préféré !
Vendredi 12 novembre à 18h.
Ados/Adultes.
Sur inscription.

Rencontre

LIVRES À VOUS

« Ecrivains, journalistes, citoyens : lançons l'alerte »
Avec Jean-Christophe Tixier, écrivain, et Flore Viénot, journaliste.
Samedi 20 novembre à 14h.
Ados/Adultes.
Sans inscription.

Atelier d'illustration

LIVRES À VOUS

Dessins d'insectes à partir des albums d'Isabelle Simler. Chacun pourra dessiner sa collection de petites bêtes et découvrir son univers.
Samedi 20 novembre à 16h.
Enfants dès 6 ans.
Sur inscription.

Histoires sur le Pouce

Des étoiles plein les yeux
« Racontines » pour les tout-petits.
Mercredi 24 novembre à 10h.
Enfants de 18 mois à 3 ans.
Sans inscription.

#ESPACE ROSA PARKS

Le Centre Social n'est pas soumis au Pass sanitaire pour ses activités se déroulant dans ses locaux.

Exposition

Du 22 octobre au 25 novembre.
Venez découvrir l'exposition *Je vais à l'école* (Aide et Action) aux horaires d'ouverture du centre social.

Atelier Cuisine « Mensuel »

Mardi 16 novembre de 9h à 13h15.
L'atelier s'adapte aux conditions sanitaires : ce temps convivial se déroulera dans la grande salle, chaque personne aura sa table et mangera ce qu'elle a cuisiné, tout en partageant sa bonne humeur ! Sur inscription 3,26€/pers.

Cap ou pas Cap de prendre un temps pour soi ?

Pour les parents, grands-parents et assistantes maternelles **samedi 20 novembre de 10h à 11h30,** animé par A. Donetti. Venez Relâcher vos tensions physiques et émotionnelles et acquérir des outils favorisant la détente pour soi et sa famille. ***Sur inscription – Réservé aux adultes.***

« Café des habitants »

Les mardi 23 novembre de 9h à 10h30.
Un moment pour faire connaissance, discuter, échanger des idées de sorties, d'activité, construire ensemble de nouveaux projets…

Atelier Couture

L'atelier couture fait peau neuve ! Animé par N. Dumont, venez vous initier ou vous perfectionner dans une ambiance conviviale. Sur inscription (par trimestre).

ASL, atelier de français

Les mercredis de 9h à 11h.
Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. ***Gratuit. Pour tous renseignements, contacter l'espace Rosa Parks.*** (Sauf pendant les vacances).

Les permanences régulières

La P'tite Planète,

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) tous **les jeudis** de 8h30 à 11h30. Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent (si besoin) soutien et accompagnement.
Ouvert à tous. Entrée et temps de présence libres.

Relais Petite Enfance

(nouveau nom du Relais Assistants Maternels)
Pour les parents et les assistants maternels.
Permanences de l'animatrice du relais : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**

Ludothèque :

Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.
Hors vacances scolaires :
mercredi et samedi de 15h à 18h
et vendredi de 16h à 19h.
Pendant les vacances soclaires :
horaires à consulter sur notre programme des vacances ou sur voreppe.fr

Permanence Mission Locale

2e et 4e lundi du mois de 14h à 17h sur place. Service pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés. Elle propose aussi un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement. ***Gratuit. Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.***

Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier…).
Les lundis (matin) sur place.
Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.

Consultations juridiques

1er et 3e lundi du mois, de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du Barreau de Grenoble vous conseille. ***Gratuit et ouvert à tous. Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.***

Permanence psychologue

Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...). ***Sur rendez-vous 04 76 50 61 25. Gratuit, ouvert à tous.***

Programme détaillé : www.voreppe.fr

#CARNET

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

Mariages

- Valérie Vaz et Cyril Bosc
- Anaïs Deroussiaux et Alexis Michallet
- Martine Foggetti et Stéphane Duverney-Guichard

Décès

- Styliane Michel Epouse Faure
- Christiane Launais Veuve Caccia
- Bernard Yeretzian
- Anick Cathenoz Epouse Renard

#INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Horaires : Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 -12h - Fermée l'après-midi.
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr -
Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel

NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 67 15 15

Éclairage public :
0 800 84 80 36 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau
du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la Culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'Éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des Mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'Économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des Solidarités et de la petite enfance.
Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Jean-Louis Soubeyroux. Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des nouvelles technologies.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Anne Platel. Adjointe chargée des Quartiers, du cadre de vie et de l'espace public. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre
Adjoint chargé des Sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Groupe opposition. Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
http://VoreppeAvenir.fr
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Suivez le conseil municipal en direct @VoreppeOfficiel ou en replay www.voreppe.fr

Parmi les délibérations votées par le Conseil municipal du 21 octobre 2021 :

- **Associations** / Subventions aux **clubs sportifs** pour les animations été 2021
- **Education** / Validation du Projet éducatif de territoire
- **Energie** / Réseau de chaleur : tarifs 2022
- **Environnement** / Avis sur le projet d'extension et de rénovation de la station d'épuration Aquantis
- **Espace public & cadre de vie** / Adhésion au dispositif « ville prudente »
- **Espace public** / Convention avec Mac Donald's pour réduire les emballages abandonnés sur la voie publique
- **Mobilités** / Convention avec Citiz pour le développement de l'autopartage
- **Solidarité** / Subventions aux associations sociales et médico-sociales

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 novembre
en mairie à 19h.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 23 novembre
(lieu et horaire à confirmer).

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Décembre : sortie jeudi 2 décembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 9 novembre**.

Janvier : sortie jeudi 6 janvier 2022. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 1er décembre**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : ***communication@ville-voreppe.fr*** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

CAP SUR LE COURT EST DE RETOUR À VOREPPE

Festival Vidéo de Voreppe
Rencontre de films courts au cinéma Le Cap
Samedi 20 novembre à 14h30

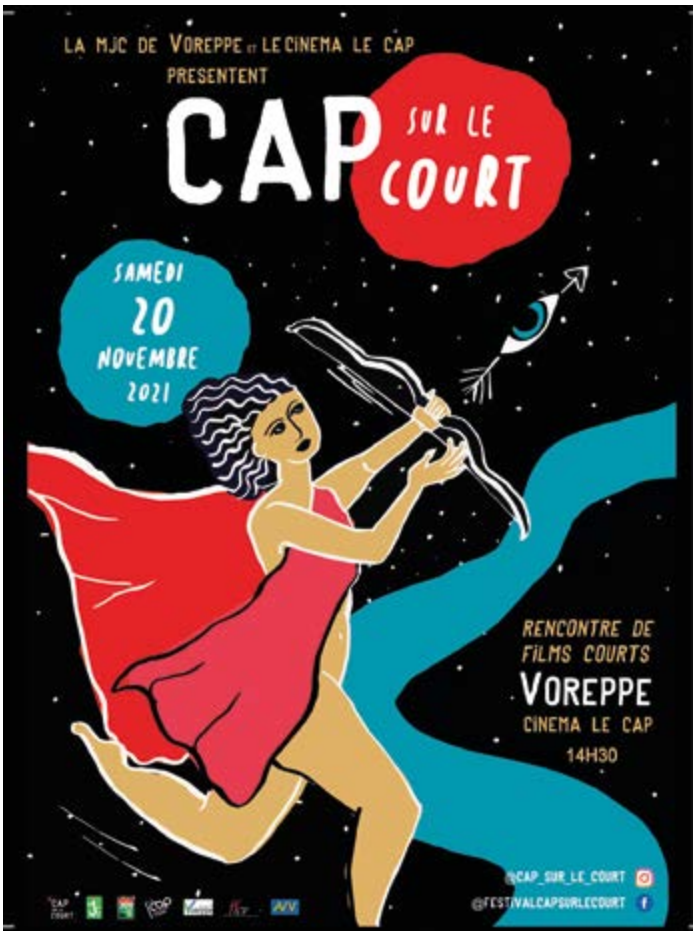

Cap sur le Court est un festival qui dure depuis 30 ans. Porté par la MJC de Voreppe depuis ses débuts, avec le soutien de la Municipalité et du cinéma Le Cap, le Festival Vidéo de Voreppe réunit chaque année cinéphiles et cinévores, réalisateurs de tous poils et de tous âges, curieux, voreppins mais pas que !

Le Festival démarrera par un volet hors compétition qui présente le travail de très jeunes réalisateurs. Ces productions sont le reflet de l'investissement de la MJC de Voreppe dans le champ de l'éducation à l'image. Depuis plusieurs années, la MJC investit ce domaine de réflexion de multiples manières, notamment en proposant à des enfants et adolescents des ateliers de réalisation. L'occasion pour ces vidéastes en herbe de venir parler de leur travail et de découvrir celui des autres.

La deuxième partie de la programmation proposera le concours avec le vote du public, des jurys... chacun participe !

Cap sur le Court est avant tout un temps d'échange et de rencontre, l'occasion de croiser les paroles de ceux qui font et de ceux qui voient le cinéma. Les réalisateurs présents auront un temps de parole pour répondre aux questions et échanger avec le public.
Deux films, hors compétition, seront également présentés : l'Espoir Paysan de Bernard Ferrand et Christian Rasquier (film MJC Voreppe) et Breton de Christophe Switzer, un habitué du Festival.

Si les conditions sanitaires (et le temps!) le permettent il y aura un instant festif (bar, restauration) devant le cinéma.

Rendez-vous **samedi 20 novembre 2021** à 14h30 au cinéma Le Cap. Fin du Festival vers 19h.
Demande d'infos : educ.image@mjc-voreppe.fr

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique volontaire a repris ses activités dans le respect des consignes sanitaires et la mise en place du pass sanitaire.
Merci aux adhérents de s'être adapté à cette nouvelle mesure.

Des places sont encore disponibles pour les activités gym / yoga / stretching / marche active / pilate / renforcement musculaire / course à pied / marche nordique / gym plein air / gym douce : consulter le site GV pour voir la liste.

Assemblée générale
Vendredi 5 novembre à 19h30 à l'Arrosoir.

Activité Physique Adaptée (APA)
La GV Voreppe propose un créneau de marche active encadré par une professionnelle en Activités Physiques Adaptées. Cette activité permet de travailler l'endurance dans un cadre sécurisant au sein d'un groupe adapté. Vous apprendrez pendant ces séances à gérer votre effort, à respirer et vous vous renforcerez grâce à des exercices doux (mais efficaces !).
Ce créneau est référencé dans le cadre du dispositif de sport-santé sur ordonnance PRESCRI'BOUGE du Pays Voironnais.

Pour toute information sur le dispositif (conditions, démarche, ...) parlez-en à votre médecin qui pourra vous établir un certificat médical spécifique ou au coordinateur de « Prescri'Bouge » : ***Maxime Chazard – 06 46 00 65 29 – maxime.chazard@paysvoironnais.com***

Les inscriptions aux cours en APA à la GV Voreppe peuvent se faire en ligne à partir de la page d'inscription sur le site de la GV Voreppe, ou en nous contactant par mail pour toute question à l'adresse indiquée ci-dessous. Vous pourrez trouver toutes les informations relatives à cette campagne ainsi que tous les documents à nous fournir sur le site internet de la GV Voreppe ou en nous en faisant la demande par mail.
Pour nous contacter :
gymvolontaire-038019@epgv.fr
https://www.gv-voreppe.com/

THÉÂTRE DE LA RENVERSE

Femmes combattantes
Samedi 6 novembre à 20h30 et **dimanche 7 novembre** 17h salle Locatelli au Chevalon.
Hommage aux femmes lors de 3 périodes marquantes du combat pour la liberté, la justice et l'indépendance des peuples. Mais il ne s'agit pas d'une leçon d'histoire. L'humour et le rire ont toute leur place faisant ainsi contrepoids aux aspects plus dramatiques.
Tarif : 10€ tarif réduit : 5€.

FÊTE DE L'AMITIÉ

Dimanche 7 novembre à l'Arrosoir. Après une interruption due à la crise sanitaire, l'Association d'Éducation Populaire (AEP) organise de nouveau cette année (en association avec la paroisse St Thomas de Rochebrune), la « Fête de l'Amitié » :
10h : célébration
11h30 : accueil, apéritif.
12h30 : Repas.
À partir de 14h animations diverses, démonstrations de danses, jeux pour enfants.
Informations et inscriptions au repas :
- ***Mme Ricou***
Tel : 04 76 50 24 04 et 07 82 73 98 83
Mail : therese@ricou.com
- ***Mme Adrian***
Tel : 06 17 82 02 04
Mail : josette.adrian@sfr.fr
- ***Mme Demirleau*** *04 76 50 80 24*
Mail : ode.demi@orange.fr
- ***M. Teppoz***
Tel : 04 76 50 24 55
Mail : teppoz.jean-claude@neuf.fr

Prix du repas :
> Avant le jeudi 04/11/2021 : 18 €.
> Le jour même et dans la limite des places disponibles : 20 €.
> Enfants : 8 €
Pass sanitaire.

CONCERT CHORALE SYRINX

Dimanche 7 novembre à 17h à l'Arrosoir.
La chorale Syrinx dirigée par son chef de chœur Marie Schneider, organise un concert en association avec l'Ensemble Vocal Ephémère, basé à Lyon. La chorale Syrinx, qui répète à Voreppe, constitue un groupe d'amateurs éclairés, avec un répertoire varié allant du classique à la variété française en passant par les chants du monde.
Entrée gratuite (participation au chapeau) .
Pass sanitaire.

DÉFILÉ AUX LAMPIONS

Le Comité de Jumelage de Voreppe, en association avec les EFA 38 (Echanges Franco Allemand), organise le traditionnel défilé aux lampions de la Saint Martin dans les rues de Voreppe ainsi qu'un goûter **mercredi 17 novembre.**
Goûter **à 16 heures** à l'Arrosoir où se formera le défilé.

Cette fête est pour les enfants jusqu'à 8 ans, sous la responsabilité d'un parent. Inscription obligatoire avant le 15 novembre 2021 au 06 26 38 52 74 ou au 04 76 50 28 82.
Pass sanitaire obligatoire pour les adultes.

BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIELS DE PUÉRICULTURE

Jeudi 25 novembre, de 9h à 18h à l'Arrosoir.
Le dépôt : mercredi 24 novembre de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.
Une pièce d'identité vous sera demandée.
Restitution : vendredi 26 novembre de 17h à 18h seulement.
Les vêtements de 0 à 3 mois ne sont plus acceptés, sauf les turbulettes, combinaisons et chancelières.
Dépôt maximum : 30 articles par personne pour 3 € pour 15 articles.
Se munir de sacs le jour de la vente.
Infos : 06 87 78 50 11
ou 06 78 52 82 41.

VOREPPE MON VILLAGE

Organise un thé Dansant le **28 novembre** à l'Arrosoir de 14h à 19h.
> Animation musicale par M. Gilles Pellegrini.

OPÉRATION BOÎTES SOLIDAIRES

À l'occasion du marché de Noël de Voreppe, ***Aide et Action en Isère*** relance "l'opération Boîtes solidaires " : dans une boîte à chaussure non fermée, mettre des petits cadeaux (quelque chose de bon, de chaud, pour le loisir , la beauté, une carte, un dessin).

Ces boîtes seront à déposer au marché de Noël sur le stand d'Aide et Action et du 27 au 12 décembre chez Farandole Fleurs, Biocoop, Rosa Parks ou la boutique du Secours Catholique.

Nous collectons aussi du papier cadeau, pour emballage de ces boîtes.
Elles seront ensuite distribuées au plus démunis, par des associations caritatives.
Infos : 06 73 62 42 20.

COREPHA

Corepha remercie les plus de 1000 visiteurs accueillis pendant les manifestations de ses 50 ans,.
Corepha sera présente au marché de Noël (*voir p.16*).
Ateliers généalogie : vendredis 19 et 26 novembre de 15h à 19h.
Accueil au siège de l'Association 25 chemin des Buissières tous les mardis de 17h à 19h. Corepha - Mairie - 1 place Charles de Gaulle. CS-40147 - 38340 Voreppe. Tel : 04 76 50 26 71 Mail : corepha@orange.fr. Web : www.corepha.fr

CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

Aquagym (responsable Danielle Bailly, 06 67 38 30 01). Quatre cours hébdomadaires sont proposés :
• le mardi de 15h15 à 16h15 et de 16h30 à 17h30, avec Didier Leblanc
• le vendredi de 9h à 9h50 et de 9h55 à 10h45, avec Alberto Garcia Medina.

Gymnastique (pas de responsable). Deux cours le matin tous les mardis à 9h15 (gymnastique douce) et à 10h30 (gymnastique plus soutenue). Cours dispensés par Nathalie Victor.

Pétanque (responsable : Odette Masuit, 06 42 78 19 53).
Dates des prochaines rencontres : les 9 et 23 novembre 2021 à 13h45.

Randonnée pédestre (responsable Monique Berger, 07 82 90 86 49).
- Sorties demi-journée : **4 nov.** (Meyrieu-les-Etangs, 38) et **18 nov.** (Notre Dame des Croix, 38)
- Sorties journée : 11 nov. (pas de sortie)
- **25 nov.** (Mont St Michel, Challes, 73).

Repas de fin d'année **jeudi 9 décembre**: visite guidée du Château de Montélimar suivie d'un déjeuner gastronomique au restaurant "Le Prieuré" à St Marcel-lès-Sauzet. Maximum 60 personnes. Fiche d'information bientôt.

Séjour 2022 au centre de vacances Cap France Le Duchet dans le Jura du 30 mai au 4 juin 2022. Inscriptions à partir du 16 novembre 2021.

Dans le car, le port du masque reste obligatoire, ainsi que l'utilisation du gel désinfectant.

Sorties Loisirs (responsable : Laurence Guénée, 06 14 59 72 49, Mail : el.guenee@wanadoo.fr).
Jeudi 18 novembre : restaurant "Les 3 A" à Chatte suivi d'une visite de la Galicière (ancienne fabrique de soie classée Monument Historique). Visite d'un producteur ou magasin de St Marcellin (à confirmer)
Inscription jusqu'au 12 novembre par téléphone/mail à Laurence Guénée.

Conditions de participation aux Sorties Loisirs : port du masque dans le car, pass sanitaire pour accéder aux restaurants et aux musées.

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin et à la Résidence Charminelle :

• ***Tarot :*** lundi et mercredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***

• ***Tarot rencontres :*** vendredi de 20h à 24h ***(responsables : Chantal Herrera et Georges Subtil)***

• ***Belote à Jouvin :*** vendredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***

• ***Scrabble :*** mardi de 14h à 18h ***(responsable : Marie-Louise Paugam)***

• ***Belote à Charminelle :*** mardi de 14h à 17h30 ***(responsable : Chantal Herrera)***

La Présidence Collégiale, Tél 07 67 68 90 29.

À VOIR AU CINÉMA

LE CAP cinéma de VOREPPE

DU 10 AU 30 NOVEMBRE

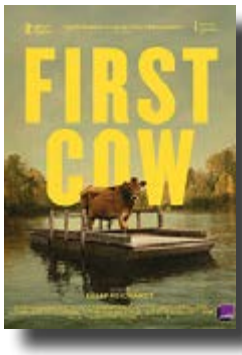

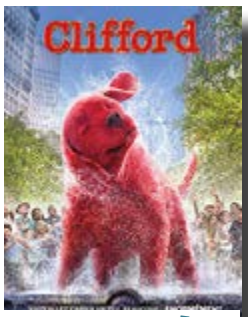

AVANT PREMIÈRE DIMANCHE 28/11 À 15H30

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR

SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK ! @CINEMALECAPVOREPPE

Voreppe émoi novembre 2021 N°178. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe.

VILLE DE Voreppe